ADDITION AUX MORACÉES INTRODUITES A MADAGASCAR

par J. Leandri

I

H. Perrier de la Bâthie a récolté il y a une cinquantaine d'années dans le domaine du Sambirano des échantillons d'un arbuste épineux à latex blanchâtre, à rameaux retombants qu'il avait attribués provisoirement au *Chaetacme madagascariensis* Bak. M. J. F. Leroy, monographe des Ulmacées dans la « Flore de Madagascar et des Comores » du professeur Humbert (1952) avait exclu ces échantillons de la famille, mais lorsque M. Perrier de la Bâthie et moi-même avons, la même année, publié la famille des Moracées, ces spécimens ne nous avaient pas encore été remis. Ceci explique qu ils ne figurent pas en fin de famille parmi les Moracées introduites. Bien entendu, ils ne sont pas cités non plus dans le travail que Perrier de la Bâthie a consacré en 1932 aux Plantes introduites à Madagascar (*Rev. Bot. Appl.* XII, 1932).

Voici les notes accompagnant les spécimens récoltés par Perrier :

1. Perrier 10019 — Sambirano — Arbuste à rameaux retombants. Latex blanchâtre. Dioïque. Pied ♀. Probablement liane dans les bois. Près de la mer. Lieux habités. Plaine du Sambirano, décembre 1912.

2. Pied ♂. Pollen projeté à la déhiscence de l'anthère. L'endroit où j'ai observé cette plante (au milieu des cultures du Sambirano) pourrait faire douter de son indigénat.

Ces spécimens semblent appartenir au *Cudrania cochinchinensis* (Lour.) Kudo et Masamune, espèce polymorphe et qui peut prendre en effet le port d un arbrisseau ou d'une liane selon la station. Elle couvre une aire étendue en Extrême-Orient, et son fruit est comestible, ce qui expliquerait son introduction, sans doute vers la fin du xixe siècle.

Il serait intéressant de rechercher si cette espèce a pu se maintenir et croît encore aujourd'hui dans la plaine du Sambirano; je la signale à l'attention des naturalistes de terrain, de plus en plus nombreux, qui parcourent le territoire de la République malgache. Aucun spécimen de la grande île ne semble être parvenu au Muséum de Paris depuis la récolte de Perrier de la Bâthie.

II

Il existe aussi dans l'herbier malgache du Muséum un spécimen provenant de l'herbier Maire (acquis avec l'herbier Cosson) et qui porte sur l'étiquette :

Coussapoa madagascariensis. Madagascar. Léman.

On sait que l'herbier Maire comprenait, en dehors des spécimens récoltés en France, en Italie et au Cap par ce botaniste, d'importantes collections acquises d'autres voyageurs. La mention « Leman » si elle indique le nom du donateur, est difficile à interpréter. S'agit-il du Dr Lemann connu pour ses récoltes dans l'île de Madère, ou du professeur Lehman, de Hambourg, connu pour ses travaux sur les Hépatiques et son voyage au Turkestan?

Quoiqu'il en soit, le spécimen, composé de trois feuilles en mauvais état et de deux petits fragments d'inflorescence ♂ semble bien appartenir au genre américain *Coussapoa*, et probablement à l'espèce *C. nitida* Miq. (*C. latifolia* Mart., non Aublet).

Il est possible que cet arbre du Para qui ne semble pas avoir d'usages particuliers, ait été introduit accidentellement à Madagascar à l'époque de la marine à voiles où la direction générale des vents rendait normale l'escale en Amérique du Sud dans les voyages vers Madagascar. Mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'une erreur d'étiquetage d'un collecteur ayant précisément fait terre successivement au Brésil et à Madagascar pendant son voyage. Ce n'est donc qu'avec beaucoup d'hésitation que nous le mentionnons ici.